

**Lundi 28 février 2022,
à Rennes**

Pass « Classes de mer » 2022

La Région renforce son soutien aux séjours éducatifs pour les jeunes

A l'issue d'une année 2021 qui a bien fonctionné malgré la crise sanitaire, la Région Bretagne relance son appel à projets visant à donner aux jeunes le goût de la mer tout en soutenant l'écosystème des centres de classes de mer. Lors de la commission permanente qui s'est tenue ce lundi, à Rennes, les élus régionaux ont reconduit, sur 2022, une enveloppe de 370 000 € afin de doubler le nombre de jeunes participant à ce type de séjours avec leur établissement scolaire, une association ou avec l'appui d'une collectivité. Un grand bol d'air destiné, entre autres, à sensibiliser enfants et adolescents à la protection et la valorisation du littoral.

Né en Bretagne dans les années 60, le concept de classe de mer reprend des couleurs sur le territoire grâce au soutien de la Région qui a contribué, en 2021, au séjour de **plus de 3 200 jeunes, âgés de 6 à 17 ans**, partis découvrir le patrimoine naturel littoral.

Alors que **seulement 10% des jeunes bretons** ont cette chance au cours de leur scolarité, la collectivité veut développer la dynamique éducative et ludique autour de la mer tout en soutenant l'activité à l'année de la **trentaine de centres** que compte la région. La reconduction du Pass « Classes de mer », doté de 370 000 €, doit permettre de **financer une partie des coûts et du programme** : repas, hébergement, transport, activités éducatives ou nautiques...

Une contribution déterminante de 45%

L'objectif pour la Région est de voir le **nombre de séjours organisés doublé en 2022**. L'accompagnement financier des structures organisatrices revêt à ce titre un caractère essentiel puisque, l'an dernier, **l'aide moyenne de 5 000 € qui leur a été accordée représentait près de 50% des dépenses engendrées**, témoignant d'un réel besoin, d'une part, d'un frein financier à la programmation des classes de mer, d'autre part.

L'enthousiasme pour le dispositif régional a d'ailleurs été tel en 2021 que le budget prévu a été totalement consommé en l'espace d'un mois.

Face à ce succès, qui a notamment profité aux élèves de primaire (**36 écoles accompagnées**), la collectivité relance un appel à projets avec une ambition toujours marquée en faveur de **l'équité sociale et territoriale**.

C'est pourquoi, dans sa politique d'attribution des aides, la Région tient compte du lieu d'implantation des structures organisatrices pour adapter son soutien. Elle prend aussi en considération le critère social pour renforcer son accompagnement lorsqu'un séjour bénéficie à des **jeunes issus d'un quartier prioritaire de la Politique de la Ville** ou d'un **établissement en Réseau d'éducation prioritaire**.

Consciente que l'accès à la mer, un bien commun qui fait partie intégrante de l'identité bretonne, ne relève pas de l'évidence pour tous les publics, la Région a par ailleurs soutenu, en 2021, le séjour de **155 jeunes en situation de handicap ou pris en charge par l'aide sociale à l'enfance**.

UN DISPOSITIF ESSENTIEL POUR L'ACCES A LA MER

L'appel à projets « Classes de mer » de la Région est ouvert du 1^{er} mars au 30 juin. Il s'adresse à toute structure recevant ou accompagnant un jeune public (écoles, collèges, lycées, associations...) et qui souhaite être aidée dans l'organisation d'un séjour minimum de 2 nuitées dans un centre breton. En 2021, la Région a contribué financièrement à la tenue de 78 séjours dont le coût moyen de 10 800 € a été pris en charge pour moitié par la collectivité.

